







ILS SONT Incroyables mais verts !


FLORENTAISE
Saint- Mars-du-Désert, Loire-Atlantique

-  Créée en 1973
-  268 collaborateurs
-  Fabricant de Terreaux et Fertilisants
-  10 sites en France
-  CA 2021 : 79 M euros

SUBSTITUTION DE SACS PLASTIQUES



RÉEMPLOI, RÉDUCTION, SUBSTITUTION DES EMBALLAGES

« Créons ensemble les solutions responsables pour cultiver et valoriser le végétal sur une TERRE plus fertile »

Vision partagée des collaborateurs de FLORENTAISE

Le dispositif

Le dispositif Réemploi, réduction, substitution des emballages et contenants, notamment en plastique à usage unique, s'adresse aux entreprises et aux collectivités ayant la responsabilité d'une activité de restauration. Il s'inscrit dans le cadre de démarches de prévention des déchets et d'une consommation plus responsable.

Les enjeux

La société Florentaise est le leader sur le marché français des terreaux, fertilisants et produits de paillage. Elle fait partie du groupe FLOREASY, une entreprise 100% familiale.

Chaque année, elle utilise environ 900 tonnes de films plastiques en polyéthylène (PE) coextrudés, dont 30% sont issus du recyclage, pour la commercialisation de 16 millions de sacs à usage unique en France.

La Florentaise dispose de 27 lignes de conditionnement de sacs plastiques, implantées sur ses 9 sites de fabrication de terreaux en France.

L'ambition de l'entreprise est de remplacer progressivement les sacs plastiques à usage unique par des sacs papiers 100% biodégradables et recyclables. Dès 2023, 10% des sacs plastiques seront remplacés.

L'enjeu est de mettre en place, fin 2021, les deux premières lignes françaises d'ensachage et de palettisation de terreaux compactés dans des sacs papiers de 6 à 70 litres (débit 1000 sacs/heure) à Saint-Mars-du-Désert (44) et Lavilledieu (07). Deux technologies spécifiques de dosage (volumétrique et pondéral) seront utilisées.

Des études et expérimentations sont en cours depuis juillet 2020. Leurs résultats permettent de lancer la phase de production industrielle fin 2021, et les tests de commercialisation en 2022.

L'investissement nécessaire au déploiement de cette démarche d'économie circulaire, d'un montant de 2,3 millions d'euros, est soutenu à hauteur de 680 000 euros dans le cadre du plan France Relance.

Cet investissement générera la création de 4 emplois fin 2021. D'ici 2025, 10 lignes d'ensachage et 40 emplois seront créés sur les 9 sites.

ILS SONT Incroyables mais verts !

Le projet

L'installation

Quatre plans d'actions ont été imaginés par la Florentaise pour la réduction des plastiques dans les sacs :

- augmenter la teneur de matière recyclée dans les emballages,
- étudier des possibilités de plastiques biosourcés avec des matières premières françaises,
- étudier les conditionnements papier/carton hydrophobes,
- développer les ventes en vrac.

La possibilité de proposer aux clients des emballages en matériau cellulosique 100% biodégradable a été retenue par la Florentaise, suite à la réalisation d'études en 2020 avec un centre de recherche français. Ces études ont permis de déterminer les caractéristiques des futurs sacs papiers. Leur coût est le double de celui des sacs plastiques mais peut être optimisé grâce à la compression du terreau à l'ensachage.

Les investissements portent sur deux nouvelles lignes de compactage, conditionnement, palettisation et bandelorage de sacs de terreaux en papier, avec l'installation d'une technologie différente de dosage (pondéral et volumétrique) dans chaque site.

Les traitements, impressions et formages des sacs papiers se feront en France à partir d'un procédé breveté à l'échelle internationale. Le remplissage des sacs (1000/heure) sera réalisé par des ensacheuses DUO conçues par deux sociétés françaises. Les sacs seront fermés par couture en fil coton.

L'encombrement prévu des lignes d'ensachage implique la construction de deux nouveaux bâtiments. Une ensacheuse, un palettiseur et une banderoleuse seront ainsi installés sur les deux sites de Saint-Mars-du-Désert et Lavilledieu, afin de couvrir au mieux le territoire français.

Les dates

Lancement du projet : **2021**
Réalisation du projet : **2022**

Le coût

Budget global : **2 300 000 €**

Le financement

Aide de l'ADEME : 35% du budget global soit **680 000 €**

Les résultats attendus

- **Substitution de 10% des sacs plastiques** par des sacs papiers en 2023 (100% progressivement)
- **Réduction de 10% des émissions globales de CO₂** de FLORENTAISE
- **Création de 40 ETP** d'ici 2025 (4 en 2021)

Jean-Pascal Chupin

Président Directeur Général

« Après les terreaux durables sans tourbe en 2000, les fertilisants organiques en 2006, les biostimulants en 2012, les FERTILpots 100% biodégradables en 2017, FLORENTAISE révolutionne à nouveau le marché JARDIN avec ses emballages papiers. MERCI à toutes nos équipes pour cette belle réussite »